

Clémentine Autain

Elles se manifestent

Don Quichotte éditions

www.donquichotte-editions.com

© Don Quichotte éditions, une marque des éditions du Seuil, 2013.

ISBN : 978-2-35949-148-7

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'ensemble des témoignages présents dans ce recueil sont tirés de la plateforme Web «Viol, les voix du silence». À ce jour, la plateforme présente plus de sept cents témoignages de femmes et d'hommes qui ont souhaité partager leurs histoires. Nous avons publié ici plus d'une centaine de ces textes et nous tenons à remercier chacune et chacun de leurs auteurs pour leur participation et leur courage. Vous pouvez retrouver tous les témoignages et/ou venir témoigner en vous connectant à l'adresse :
www.viol-les-voix-du-silence.fr

Préface

Clémentine Autain

Pouvoir le dire, tout simplement. Ne plus se cacher, cesser d'avoir honte, donner à comprendre ce que l'on a subi, ce que le viol a cassé, ce qu'il en coûte de se remettre en vie. Des femmes ont apposé leurs mots sur leurs maux. Publiquement. C'est un événement. Rassemblant plus d'une centaine de témoignages recueillis sur la plateforme Web mise en place par France Télévisions à la suite du « Manifeste des 313¹ » et aux deux documentaires diffusés sur France 2² et France 5³, ce livre participe d'une démarche subversive. Oui, notre parole contre le

1. Paru dans *Le Nouvel Observateur* le 22 novembre 2012. Voir le texte et les signataires pp. 177. La plateforme Web mise en place sur le site de ce journal dans le cadre du « Manifeste des 313 » a également recueilli de très nombreux témoignages qui, parfois, se recoupent avec ceux de la plateforme de France Télévisions.
2. *Viol : elles se MANIFESTEnt*, d'Andrea Rawlins-Gaston, diffusé le 25 novembre en prime time.
3. *Viol, double peine*, de Karine Dusfour, diffusé le 20 novembre en prime time.

viol dérange tant elle bouscule les codes, les habitudes. Mais quelle peut être la représentation de ce crime si les victimes n'ont ni voix ni visage ? Comment être debout, vivantes, si nous restons murées dans le silence ? Pourquoi se taire, se terrer, accepter l'invisibilité et faire ainsi le jeu des violeurs ? Le temps est venu de briser l'omertà.

La coutume, c'est l'évocation du viol par des femmes floutées, aux voix tronquées, aux noms anonymes, s'exprimant davantage dans la rubrique faits divers que dans les séquences politique et société. La règle, c'est de ne pas perturber l'ambiance et la bienséance en évoquant le déroulé, les détails plus ou moins crus, les séquelles d'une agression sexuelle. Pourtant, le viol est un fait banal, massif, qui porte profondément atteinte à la personne humaine. Il fait partie de notre quotidien par l'ampleur de sa réalité et par la menace qu'il représente pour toutes les femmes qui voient ainsi leur liberté entravée. En France, un viol a lieu environ toutes les huit minutes. Ce chiffre, cet ordre de grandeur est assommant. Qu'importe visiblement : le silence est d'or. À tel point que, dans plus de neuf cas sur dix, les victimes ne portent pas plainte. C'est dire si les violeurs peuvent dormir tranquilles... Comme l'écrit Aude dans cet ouvrage : « Le silence est complice de crime contre mon humanité [...]. Je me tais, mon violeur se tait. Avantage pour lui. » « Si je me tais, il gagne », renchérit une autre victime. Notre parole constitue le point de départ pour en finir avec ce crime. « Ne les laissons pas gagner et osons parler », conclut Véronique. L'objectif est de sortir le

viol des clichés, libérer les victimes du sentiment de honte et de culpabilité qui les envahit et nuit à leur reconstruction, rendre possible la poursuite des violeurs. La dramaturge américaine Eve Ensler, qui a révélé avoir été violée par son père, résume dans ses fameux *Monologues du vagin*⁴ le sens d'un tel témoignage : «Je le dis parce que je crois que ce qu'on ne dit pas, on ne le voit pas, on ne le reconnaît pas, on ne se le rappelle pas. Ce qu'on ne dit pas devient un secret et les secrets souvent engendrent la honte, la peur et les mythes.» Le récit à visage découvert marque une rupture et ouvre une nouvelle ère dans la lutte contre le viol et, avec elle, contre l'assujettissement des femmes et la domination masculine.

Comment avons-nous franchi cette étape ? Pourquoi aujourd'hui, même si le mutisme reste prégnant, de plus en plus de femmes osent s'exprimer ? Soudainement ou petit à petit, je ne sais pas très bien, quelque chose a changé. Tout fonctionne désormais comme si la chape de plomb qui entourait le viol s'était soulevée. L'affaire DSK⁵, en mai 2011, a provoqué un électrochoc. Elle a fonctionné comme un catalyseur car, si l'événement a pris une telle ampleur, c'est qu'il cristallisait une maturation, celle d'un moment historique où la question posée par le viol était à même de passer de façon significative la frontière politique. Le viol a bel et bien fait irruption dans le débat public, à la télévision avec les éditorialistes et les

4. Créés aux États-Unis en 1996 et joués dans le monde entier. Eve Ensler, *Les Monologues du vagin*, Denoël, 2005.
5. Dominique Strauss-Kahn accusé de viol par Nafissatou Diallo.

politiques qui en ont débattu même aux heures de grande écoute, mais aussi à la machine à café, dans les dîners en famille, sur le Web et ailleurs. Fin 2012, l'écho rencontré par la mobilisation indienne contre le viol collectif d'une étudiante dans un autobus, morte des suites de ses blessures, fut tout aussi révélateur. L'émotion et la révolte ont gagné les esprits, nous touchant aux quatre coins de la planète. Le réveil des Indiennes portait une exigence de liberté : pouvoir se mouvoir dans les rues de New Dehli et d'ailleurs sans craindre d'être violées. Jusque-là cantonné au privé, relevant de ces sujets que l'on évite tant il suscite le malaise, le viol est devenu un thème de société, un enjeu politique.

Cette possibilité est née d'un double mouvement de fond. La deuxième vague féministe, celle qui a déferlé dans les années 1968, a saisi combien le privé est politique. À partir de l'expérience des femmes mise en partage au sein du MLF⁶, des sujets jusque-là confinés à l'espace intime, à la querelle individuelle, se sont mus en questions collectives, liées aux rapports sociaux entre les sexes. Les témoignages pionniers comme celui d'Emmanuelle de Lesseps – non signé à l'époque⁷ –, le procès d'Aix-en-Provence à la suite du viol de deux jeunes femmes dans un camping, les « dix heures contre le viol » à la Mutualité en 1976 ou encore le film de Yannick Bellon, *L'Amour violé*, sorti en 1978 et évoquant le viol collectif subi par

6. Mouvement de libération des femmes.

7. *Partisans*, numéro 54-55, juillet-octobre 1970.

une infirmière décidée à porter plainte, ont permis de poser de premiers jalons. À la faveur de cette mobilisation, une loi fut adoptée en 1980 pour définir juridiquement le viol – désormais caractérisé par l’acte de pénétration –, afin de permettre à ce crime d’être réellement jugé. À cette époque, le viol est apparu comme l’expression ultime de la domination masculine appréhendée comme un système politique. Dans le même temps, la destruction morale et psychologique des individus est devenue une préoccupation grandissante. Comme l’a montré Georges Vigarello⁸, le viol a pu être réprimé dans la loi à partir du moment où la violence morale a été prise en compte, progressivement au cours des XIX^e et XX^e siècles, en commençant par la considération des agressions sexuelles sur mineurs, jugés trop fragiles pour se défendre. Aujourd’hui, nous comprenons davantage que la violence n’est pas seulement physique et qu’une torture psychologique peut causer des douleurs profondes et durables. Le viol abîme par l’atteinte à l’intégrité et à la dignité, le déni du désir, la mise en cause de l’existence qu’il constitue pour les victimes. Si le viol s’accompagne parfois de coups et blessures pouvant conduire jusqu’à la mort, l’attaque de la personne humaine d’un point de vue psychique se révèle massivement destructrice. Il nous est maintenant possible de mieux percevoir ce qu’engendre le viol car notre attention et notre considération ont progressé sur ce type de blessures.

8. *Histoire du viol*, Seuil, 1998, collection « Points Histoire », 2000.

À la faveur de cette double préoccupation émergente, féministe et psychologique, le viol sort, doucement mais sûrement, du tabou dans lequel il était enfermé. La parole se lâche. Cet an-ci, ce qui m'a frappée, c'est qu'elle s'est faite littérature et surtout succès de librairie⁹. J'y vois le symptôme de ces voix qui s'élèvent et de ces oreilles qui se tendent. Contrairement à ce que l'histoire de la fiction nous avait jusqu'ici réservé sur le viol à la manière de *Lolita* de Nabokov ou des intrigues policières, le récit prend le parti de la victime. Nous sommes avec elle. En 1986, on se souvient du succès du témoignage d'Eva Thomas dans *Le Viol du silence*, qui avait rencontré un vaste public mais de façon isolée. Là, ces récits – au pluriel – épousant le point de vue de la victime se sont particulièrement bien vendus, ils ont été largement remarqués. Le plus emblématique, sans doute le plus fort, fut *Une semaine de vacances* de Christine Angot¹⁰, qui a fait la une de *Libération* et concouru pour le prix Goncourt. Ce livre est le récit clinique d'un viol incestueux. Pas de pathos, ni pudeur ni émotion : c'est le viol dans sa version la plus crue. Le livre commence par une description détaillée, minutieuse, de la fellation imposée à la narratrice, dans les toilettes. Sa force, c'est sans doute de susciter immédiatement un sentiment de malaise, comme une nausée, chez le lecteur, la lectrice. La victime ne ressent

9. Je reprends ici des éléments de l'une de mes chroniques parue dans le trimestriel *Regards* (hiver 2013) que je codirige avec Roger Martelli et Catherine Tricot.

10. Flammarion, 2012.

rien, en tout cas le texte ne dit rien de ses sensations : l'adolescente est comme inerte, totalement chosifiée par l'imposition du désir masculin, celui de son père. Il parle, il exige. Elle est muette, elle subit. *Une semaine de vacances* fonctionne comme une leçon de choses, courte, brutale mais magistrale. Christine Angot nous force à voir l'insoutenable. Le roman autobiographique de Margaux Fragoso, dont Marie Darrieussecq a assuré la traduction, propose le parti pris inverse, une plongée dans la psychologie des personnages, dans la complexité des sentiments et des situations. Dans *Tigre, tigre !*¹¹, roman-fléuve, nous vivons le viol de l'intérieur en accompagnant la pensée de la victime, une jeune fille de sept ans violée jusqu'à l'adolescence par un homme d'une cinquantaine d'années profitant de son environnement familial fragile. Margaux Fragoso nous emmène dans le dédale d'une manipulation qui se termine par des relations sexuelles imposées quotidiennement. Nous sommes embarqués dans sa chute libre. C'est aussi vertigineux que glaçant. Le flirt avec la mort est omniprésent. Je pense aussi à ce très joli roman de Delphine de Vigan, *Rien ne s'oppose à la nuit*¹², qui fut lauréat du Grand Prix des lectrices de *Elle*. Ici, c'est la destruction d'une famille qui est en jeu. L'auteure cherche, remonte l'histoire familiale pour comprendre la maladie et le suicide de sa mère. Un père violeur a détruit dans un climat d'omertà symptomatique. Delphine de Vigan brise

11. Flammarion, 2012.

12. JC Lattès, 2012.

le tabou familial et montre le pouvoir de destruction du silence. Enfin, dans *Oh !* de Philippe Djian¹³, le personnage principal subit un viol. Ce n'est pas le sujet du livre, mais le viol est ainsi réintroduit dans sa terrible banalité.

Au total, ce que la société peine tant à croire, à comprendre, à regarder en face, le roman s'en saisit, se mettant à lui donner corps, chair, sens. J'y vois le signe d'une époque, celle du tournant dans la lutte contre ce crime. Le viol est bien souvent renvoyé dans la réalité à une fiction : la parole des victimes fait très souvent l'objet de suspicion et son ampleur est globalement niée. Je l'ai dit, les victimes n'avaient jusqu'ici ni nom ni visage : elles n'existaient pas. Avec ces romans à succès, ces femmes sont incarnées. Des récits littéraires, essentiellement autobiographiques, leur donnent de l'écho, de la force, de la crédibilité. Ils traduisent le mouvement de fond qui s'opère et jettent une pierre dans le jardin du silence brisé. Dans ce climat nouveau, rien d'étonnant que les documentaires de France Télévisions aient pu voir le jour et connu un tel succès d'audience. Nul doute que d'autres documents, des recherches plus poussées vont suivre... Pour l'heure, les études sont rares, les essais sur le viol se publient au compte-gouttes, ce qui est fortement regrettable¹⁴. Une chercheuse féministe faisait circuler il y a peu sur des mailings listes une demande de bibliographie sur

13. Gallimard, 2012.

14. À noter, la parution d'une synthèse des connaissances très accessible : *Le Viol, un crime presque ordinaire* d'Audrey Guiller et Nolwenn Weiler (Cherche-Midi, 2011).

le viol tant elle ne trouvait rien. Voilà qui en dit long sur l'état de la production. La recherche pluridisciplinaire sur les violences faites aux femmes devrait être encouragée par les pouvoirs publics mais, pour l'instant, nous sommes à l'âge de pierre. Dans ce contexte, les témoignages bruts rassemblés dans ce livre constituent une source de connaissance particulièrement précieuse.

Dire haut et fort : je suis convaincue depuis longtemps que là réside la clef d'entrée de la lutte contre le viol. J'ai pourtant moi-même mis plus de dix ans à assumer de révéler publiquement le viol que j'ai subi à l'âge de vingt-deux ans et qui fut à l'origine de mon engagement féministe. Mes proches m'ont longtemps dissuadée de m'exposer ainsi, afin de me protéger. Pourtant, « mon » viol présente un scénario des plus crédibles, acceptable. C'était un inconnu armé d'un couteau. Les faits ont été jugés aux assises, l'homme multirécidiviste a avoué ses crimes – il a violé entre vingt et trente femmes – et a été condamné à treize ans de réclusion. Cette configuration rend ma parole tellement plus simple à énoncer que celles, largement majoritaires, mettant en jeu un proche, la famille, et/ou n'ayant pas débouché sur une reconnaissance devant la loi. « Il y a viol et viol », entend-on souvent. Comme si la présence d'une arme, le fait de ne pas connaître son violeur, étaient des indicateurs du viol véritable. Le reste, qui constitue en réalité l'écrasante majorité des cas, serait suspect. Savez-vous que bien plus de la moitié des viols sont perpétrés par une personne connue de la victime,

et sans arme ? Nous pensons communément que le viol se passe la nuit, dans une ruelle sombre où une jeune femme est agressée par un inconnu, pistolet sur la tempe ou couteau sous la gorge. Dans la « vraie vie », les viols se passent plutôt le jour et sont majoritairement commis par des hommes connus de la victime dont l'arme pour agresser n'est autre que l'autorité symbolique, la pression économique ou le chantage affectif. Dès lors, sans armes ni coups violents, l'imprudente l'a peut-être un peu cherché... Une minijupe ? Un verre accepté à une heure tardive ? Un homme avec lequel on a déjà couché ? Un mari ? Tant d'indicateurs suscitent le doute sur la véracité des faits, comme si le respect du désir n'était pas le seul critère, comme si la liberté des femmes était négociable. Nous touchons du doigt toute la difficulté du viol qui implique de désigner ce qui est de l'ordre du consentement et ce qui ne l'est pas¹⁵. Susciter le désir ne signifie pas consentir à un rapport sexuel, et la libido masculine mériterait d'être perçue, imaginée, façonnée autrement que comme un besoin impérieux.

Comprendre ce qui se joue lors de ces viols les plus banals suppose d'avoir conscience du processus de sidération à l'œuvre et de l'asymétrie des rôles masculin/féminin. Je suis frappée par la méconnaissance de ces processus. Le journaliste de renom Ivan Levaï, qui a commis un livre assez stupéfiant pour défendre son ami

15. Sur les enjeux et la complexité de la notion de consentement : Geneviève Fraisse, *Du consentement*, Seuil, 2007.

DSK¹⁶, l'intellectuelle médiatique Marcela Iacub et tant d'autres ne cessent de confiner le viol à un acte commis par un homme physiquement menaçant et armé. Or la sidération produite chez une femme que l'on tente de violer l'empêche précisément de se défendre. Combien de fois ai-je entendu qu'il est impossible de forcer une femme à une fellation car elle n'a qu'à mordre le sexe de l'homme ! C'est ne pas comprendre que la stupéfaction et la peur de mourir la privent des moyens de réagir. Les femmes violées ne consentent pas mais cèdent sous la pression. Leurs réflexes salvateurs se révèlent neutralisés. Pendant le viol, les femmes s'exécutent souvent inertes, coupées de leurs sensations, à telle enseigne que l'effet sur la mémoire peut être considérable, allant dans certains cas jusqu'à l'amnésie complète de l'événement durant plusieurs années, comme l'a montré la psychiatre Muriel Salmona. Ces phénomènes psychiques mériteraient d'être affinés par la recherche et largement connus. De nombreuses femmes, après coup, ne comprennent pas pourquoi elles n'ont pas réussi à résister à l'homme violent et ressortent terriblement culpabilisées. En réalité, elles n'en avaient pas les moyens, psychologiquement et culturellement. Hommes et femmes possèdent de par leur éducation, leur histoire sociale, des ressorts asymétriques pour faire face à de telles situations. Les rapports sociaux entre les sexes ont modelé une identité féminine passive et une sexualité masculine prédatrice. Acte de possession,

16. *Chronique d'une exécution*, Cherche-Midi, 2011.

le viol est le produit du système politique historiquement ancré de la domination d'un genre sur l'autre. Le sexe n'est que le lieu, le prétexte, le point de passage de l'oppression. Rien d'étonnant qu'il soit utilisé comme arme de guerre, au Kosovo hier, à Goma aujourd'hui. Pénétrer l'ennemi par son féminin pour l'exterminer : tout un programme... Ces viols massifs ne sont pas des reliques du passé mais des réalités contemporaines, clairement sous-estimées dans un monde qui croit aux « guerres propres » et qui minore les violences faites aux femmes. Comme l'affirme Virginie Despentes, « le viol est un programme politique précis : squelette du capitalisme, il est la représentation crue et directe de l'exercice du pouvoir¹⁷ ».

En attendant, la suspicion règne sur la parole des victimes de viol qui sont sommées de donner des gages solides de leur non-consentement. La peur d'affronter ce regard suspicieux des autres renvoie bien des femmes dans leur tanière. Elles se renferment d'autant plus qu'une angoisse les taraude souvent, celle de n'être vues désormais que comme des femmes violées : une étiquette difficile à assumer dans notre société telle qu'elle ne va pas. Comme Sophie, longtemps je n'ai pas « supporté l'idée que ce mot « viol » me soit associé ». Être perçue comme une victime, assimilée à cet acte odieux, craindre de n'être réduite qu'à cet événement dans l'imaginaire des autres : cette idée me faisait violence. Mais, plus forte personnellement, plus déterminée dans mon engagement, j'ai choisi de franchir

17. *King Kong Theorie*, Grasset, 2006.

le Rubicon. Ce fut une manière d'être en cohérence avec moi-même, de raccorder mon discours et ma pratique. Ce fut surtout un acte politique. Ma conviction était et reste que, plus nous serons nombreuses à le faire, plus cette parole sera facile à énoncer. Le combat contre le viol n'est pas une affaire individuelle mais collective. Dès lors, comment faire mouvement ?

L'idée d'un manifeste de femmes, notamment connues du grand public, déclarant avoir été violées circulait dans les milieux féministes depuis quelques années. J'y avais pensé, comme d'autres : pourquoi ne pas interpellier la société sur le viol à la manière dont le « Manifeste des 343 » l'avait fait sur l'avortement en 1971 ? Dans les premières heures du MLE, *Le Nouvel Observateur* avait rassemblé de belles signatures, parmi lesquelles Simone de Beauvoir, Marguerite Duras, Jeanne Moreau, Françoise Sagan, Brigitte Fontaine ou Catherine Deneuve. Ces « 343 salopes », comme les avait surnommées *Charlie Hebdo*, posaient ensemble un acte fort car, en déclarant avoir avorté, elles se mettaient hors la loi. La droite gouvernementale ne se voyait pas enfermer toutes ces femmes et fut ainsi mise devant une vraie difficulté, celle de la contestation de sa capacité à faire appliquer ses lois. Le mouvement féministe mit un point d'honneur à entretenir ce désordre public à coups de grandes manifestations et de happenings remarquables, jusqu'à l'obtention du vote d'une loi libéralisant l'avortement en 1975. Le « Manifeste des 343 » a contribué à arracher une avancée sociale et à changer les mentalités. Joli modèle.



67%

des viols ont lieu
au domicile
de la victime
ou de l'agresseur

Sur le viol, il s'agirait de briser le silence et d'exiger du volontarisme politique pour que soient mis en œuvre des dispositifs publics à même de l'enrayer. L'idée faisait son chemin... En novembre 2010, un manifeste de femmes déclarant « avoir été violées ou susceptibles de l'être » a été initié par trois associations : le Collectif féministe contre le viol (CFCV), Mix-Cité et Osez le féminisme. « Chaque année en France, plus de cent quatre-vingt-dix-huit mille femmes sont victimes de viol ou de tentatives de viol. Soixante-quinze mille sont violées. Je suis l'une d'elles, je peux être l'une d'elles », déclaraient ainsi ensemble plusieurs milliers de femmes, dont une centaine de personnalités publiques¹⁸. Des clips vidéo avaient été réalisés, chutant sur ce slogan : « La honte doit changer de camp. » Si la campagne menée par ces trois associations a participé du combat au long cours contre le viol et n'est pas passée inaperçue, elle n'a pas eu l'écho mérité. À tel point que j'ai souvenir d'avoir été interpellée à plusieurs reprises au moment de l'affaire DSK sur ce que les féministes n'auraient pas fait avant : « On vous entend beaucoup maintenant mais pourquoi n'avez-vous pas mené campagne contre le viol auparavant ? » me disait-on en substance. Déchaînées contre le patron du

18. Parmi elles : Isabelle Alonso, Anne Alvaro, Zabou Breitman, Isabelle Carré, Eva Darlan, Mercedes Erra, Giulia Foïs, Marina Foïs, Florence Foresti, Geneviève Fraisse, Violaine Gelly, Brigitte Gresy, Benoîte Groult, Gisèle Halimi, Natacha Henry, Françoise Héritier, Agnès Jaoui, Marie-Ange Le Bouliaire, Nolwenn Leroy, Marie Moinard, Florence Montreynaud, Orlan, Michelle Perrot, Muriel Robin, Olivia Ruiz, Nathalie Rykiel, Sabine Salmon, Marion Sarraut, Colombe Schneck, Coline Serreau... Je figurais également parmi les signataires de ce texte.

Sommaire

Préface de Clémentine Autain	9
Cent femmes témoignent	41
Les hommes aussi	149
Viol : parler pour éduquer la société par Andrea Rawlins-Gaston	155
Une double peine par Karine Dusfour	167
«Manifeste des 313»	177
Remerciements	187

Réalisation : Cédric Scandella
Impression : Cpi, Firmin-Didot
Dépôt légal : Février 2013. N° 109967 (00000)
Imprimé en France